

Réf: Dossier N° : 54388

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE PRESTATIONS AGRICOLES ET D'ASSISTANCE RURALE » en abrégé «SIPAAR »

Siège social : ABIDJAN - TREICVILLE AV.1, Lot 47, Ilot 52, - Bourse
du Travail, 01 BP 3715 ABJ 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Sept 2018, et enregistrés au CEPICI le 18 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE IVOIRIENNE DE PRESTATIONS AGRICOLES ET D'ASSISTANCE RURALE » en abrégé «SIPAAR ».

Objet: promotion et développement de culture de rente, négoce de produits agricoles, importation et vente d'équipements agricoles, formation, assistance et conseils en développement de projets agricoles et ruraux et généralement la participation directe ou indirecte a toutes opérations financières, immobilières et mobilières et dans toutes entreprises pouvant se rattacher a l'objet social ou a tout objet similaire ou connexe et les prestations de services divers

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - TREICVILLE AV.1, Lot 47, Ilot 52, - Bourse du Travail, 01 BP 3715 ABJ 01

GERANT: Monsieur KEDE KOUADIO JEAN-MARCEL.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-24585 du 18/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°22135 du 18/09/2018

Pour Avis

Le CEPICI

